



CIQ *la Fontaine de Barboulin*



PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS

POUR L'AMÉLIORATION
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE
DES USAGERS

www.ciqbarboulin.org

Nicolas Sainte-Luce,, CIQ Barboulin, 23 bd Rey, 83470 Saint Maximin Port.06 62 28 05 59

Introduction

Le CIQ de la Fontaine de Barboulin représente aujourd'hui plus d'une trentaine de familles. Bien d'autres encore vont bientôt nous rejoindre, conscientes de l'importance du lien social que l'association est en mesure de créer.

Entre autres actions, le CIQ se concentre aujourd'hui sur les aménagements souhaitables qui visent à améliorer cette partie du centre ancien de Saint Maximin.

Les efforts consentis par la municipalité ont apporté de réels changements dans la vie quotidienne des habitants et offrent de plus un agrément évident aux nombreux visiteurs et touristes de passage.

Le rapprochement du CIQ et de la mairie a permis de mettre en adéquation les besoins et les moyens.

Les progrès au niveau esthétique, de la propreté, de la circulation, de la sécurité ont été appréciés par tous.

Le présent document a pour objet, d'une part, de recenser les nouveaux besoins, le CIQ ayant récemment étendu son territoire à 3 nouvelles places et d'autre part, de mettre en lumière les dysfonctionnements persistants constatés.

Nous comptons sur une vraie concertation, une implication dans l'élaboration des projets afin que de la politique de progrès menée par la ville soit la plus proche des attentes des citoyens. Le CIQ est un partenaire naturel et incontournable de cette démarche.

*Nicolas Sainte-Luce
Président*

Le Boulevard Rey

Cet axe très emprunté de la ville présente de gros risques pour les différents usagers qui l'utilisent.

L'absence de trottoirs, conjuguée à un **stationnement gênant**, oblige les piétons, qui sont en grande majorité des parents et scolaires des écoles V. Hugo et Matisse ou des personnes âgées se rendant aux courses, à **cheminer directement sur la voie de circulation**.



Les risques sont décuplés du fait d'une **vitesse excessive** des automobilistes et des 2 roues à cet endroit. (Rappelons qu'avec l'ouverture de la nouvelle crèche dès novembre prochain, de nombreuses mamans seront amenées à utiliser cette voie et à la traverser).



Nous demandons

- La création, d'un côté ou des 2 côtés de la voie, de **trottoirs**. (budget 2009 ?)
- La mise de la voie en **zone limitée à 30 km/h** avec une signalétique appropriée.
- **L'interdiction de stationner** du côté droit de la voie (en allant vers la perception)

Par ailleurs, au débouché de la Rue Colbert sur le Boulevard Rey, il n'existe **aucune signalétique de priorité** pour l'une ou l'autre voie. C'est alors la règle de la priorité à droite qui s'applique.

Or, actuellement, avec les véhicules qui stationnent, ni les usagers qui sortent de la Rue Colbert ni ceux du Bvd Rey ne se voient.

De nombreux accrochages ont eu lieu et autant d'autres sont quotidiennement évités de justesse.



Nous demandons

- La mise en place d'une **signalétique claire** (panneau et marquage au sol) de «**céder le passage**» pour les usagers sortant de la rue Colbert.
Ou la pose d'un **miroir de contrôle**

Impasse Raspail

Cette petite voie, trop étroite pour qu'aucune voiture puisse s'y engager pour tourner dans la rue Raspail, est systématiquement utilisée pour du **stationnement sauvage**.

Ce stationnement est particulièrement gênant pour les mères de famille avec des poussettes, les personnes âgées se déplaçant avec difficulté, les touristes des groupes des visites guidées.

Nous demandons

La pose d'un potelet amovible à l'entrée de la voie enlèverait la possibilité du stationnement sauvage sans gêner la circulation des piétons ou des services de propreté de la mairie. Il pourra être enlevé en cas de travaux ou de déménagement.



NB : l'intervention sporadique de la Police Municipale pour verbaliser incite certains

Rue Vaucanson

Avec l'ouverture du pôle enfance et du parking à Vaucanson, la rue de Vaucanson sera encore plus utilisée par les piétons (parents ou usagers des parkings).

Nous savons qu'un projet de réfection de cette voie a été proposé et que les travaux commenceront bientôt.

Nous souhaitons nous rapprocher des services techniques afin de prendre connaissance des solutions retenues.



Place Barboulin

Panneau d'information

Compte tenu de la position « stratégique » de cette place comme point d'entrée dans le quartier ancien vers la Basilique, des nombreuses activités qui s'y déroulent (organisées par la MJA notamment), du passage allant en croissant, il nous semble opportun que soit installé **un panneau d'affichage**.

Pourront y être faites les annonces de la vie culturelle de la cité, aussi celles des nombreuses associations, mais également les informations communales importantes (arrêtés, travaux...). Ce panneau pourrait être situé près du platane central de façon à ne pas occulter de l'espace.



Problème de circulation



De nombreux usagers, par inattention ou volontairement, sortent de la place Barboulin **à contresens**.

Venant de la place Voltaire, aucune indication précise (signalétique) ne leur indique le sens de circulation ou une quelconque interdiction.

Outre les manœuvres dangereuses que cela implique, la **sortie** de la place Barboulin de ce côté se fait **en aveugle**. Le risque de collision est alors important.

La **pose d'un panneau de sens interdit** à la sortie de la rue de Strasbourg, ou de l'autre côté, face aux automobilistes arrivant de la place Voltaire indiquerait clairement le sens de circulation (obligation de repartir par la place Voltaire et de sortir par la rue Colbert).

Le **déplacement des potelets** à l'entrée de la rue Raspail (côté gauche), de quelques dizaines de cm afin que des véhicules n'utilisent cet espace comme place de stationnement, gênant l'entrée dans la rue.

Place Baudin

Il est difficile de qualifier cet espace de place tant aujourd'hui il n'a que l'allure d'un **renforcement sale et piteux**, servant de **parking** à des véhicules, dont certains ne semblent bouger qu'une fois par semaine afin d'éviter d'être verbalisés.

Ce stationnement ne favorise pas non plus la propreté du lieu qui sert de « **crottoir** » aux propriétaires de chiens peu scrupuleux.

Le CIQ Barboulin a cependant souhaité intégrer cet endroit car il se situe sur l'axe de visite du centre ancien. De la Basilique vers les Arcades c'est le passage obligé.

Force est de constater que l'impact visuel est absolument catastrophique en termes de valorisation du cœur de ville et de tourisme.



Le CIQ propose que la mairie, dans un 1^{er} temps, **condamne** cet espace **au stationnement** par la **pose potelets**. Il pourrait être envisagé ensuite (2009) de transformer le lieu en une vraie **placette aménagée** (arbre, fontaine bancs). Cet aménagement, sans être ruineux, peut s'inscrire dans les actions éligibles au P.A.S (Région) et trouver des financements conséquents.

Place Hoche

Nouvellement intégrée aussi au sein du territoire du CIQ, cette place est la seule à présenter la caractéristique d'une « **enceinte close** ». Cette qualité rend le lieu unique et très apprécié car une fois vidé des véhicules, il offre, lors de manifestations comme **la Foire médiévale** ou celle celles qui sont organisées en 2007 par le CIQ (théâtre et comte africain), **un espace abrité, sécurisé** au plus proche de la Basilique.



Place Hoche (suite)



Malheureusement, la plupart du temps, cette place est occupée par près d'une vingtaine de voitures, ne laissant comme espace libre qu'un passage....pour la circulation des voitures qui ne trouvent pas de place pour se garer.

La place est entièrement dédiée à la voiture (stationnement et circulation) et les habitants, touristes, passants n'y trouvent aucun agrément.

Le CIQ propose que la mairie, dans un 1^{er} temps, **limite le stationnement** par le marquage au sol des places utilisables et **la pose de potelets** pour empêcher un stationnement anarchique. Par ailleurs, **une action soutenue de la Police municipale** inciterait à faire respecter ces dispositions rapidement

À terme, **un aménagement entièrement voué aux piétons** serait souhaitable. Cette place ne donnant accès pour la circulation des véhicules ni à la rue Raspail, ni à la rue de Strasbourg.

Une fois encore ces aménagements peuvent rentrer dans des dispositifs subventionnés permettant d'envisager ces investissements rapidement.

Place de la Révolution

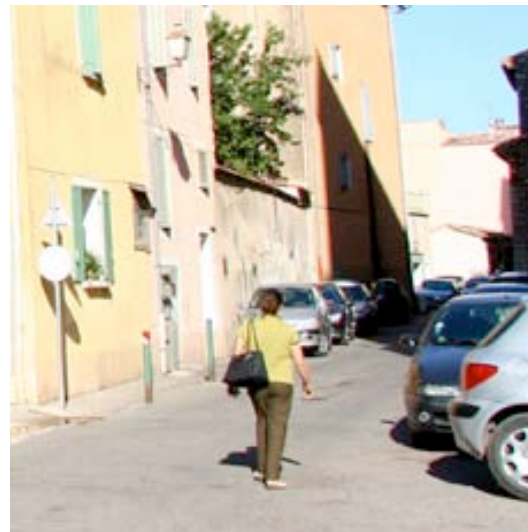
Nouvelle inscrite au périmètre du CIQ, cette place souffre des mêmes maux que la place Hoche. Pourtant sa proximité immédiate avec la Basilique nécessiterait un traitement de faveur.



Place de la Révolution (suite)

Au lieu de jouir de sa situation privilégiée pour offrir un point de vue de notre fleuron patrimonial, il est qualifié par les mauvaises langues de « Parking de la Mairie »... Près de **20 véhicules s'agglutinent quotidiennement** à cet endroit.

Si on ajoute le **stationnement** qui se fait derrière, le long de la Basilique et de l'autre côté de la rue, **il ne reste plus aux piétons** (mamans sortant de la crèche, parents revenant des écoles, écoliers seuls, touristes) que **la voie de circulation** qu'ils partagent avec les nombreux véhicules qui y circulent à toute heure.



Nous demandons :

Le CIQ propose que la mairie, dans un 1^{er} temps, **limite le stationnement** sur la place par un marquage au sol des places utilisables et **la pose de potelets** pour empêcher un stationnement anarchique, particulièrement sur la partie donnant vers la Basilique. Une **action soutenue de la Police municipale** inciterait à faire respecter ces dispositions rapidement

À brève échéance, il serait souhaitable, vu l'étroitesse de la voie de circulation, que **le stationnement soit totalement interdit le long de la Basilique et que de l'autre côté un cheminement piéton soit défini et réalisé** afin :

- 1- de **sécuriser** l'usage par les piétons,
- 2- de **mettre en valeur** la basilique en offrant de nouveaux points de vue, et un espace visuel libre, une plus grande propreté...

En conclusion

Ces dispositions, ne demandant pas des investissements lourds, marqueraient une prise de position déterminée vers l'amélioration de la qualité de vie pour les habitants et seraient un atout dans la mise en valeur et l'attractivité du plus important monument historique et culturel de la cité.